



HAL
open science

Licence AES (administration économique et sociale) Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence AES (administration économique et sociale). 2012, Université de Lorraine. hceres-02036709

HAL Id: hceres-02036709

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036709>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Administration économique et sociale

de l'Université de la Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Administration économique et sociale

Domaine : Droit, économie et gestion

Demande n° S3LI130004649

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Metz, Nancy.
- Délocalisation(s) :
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Présentation de la mention

La mention de licence *Administration économique et sociale* (AES) de l'Université de Lorraine (UDL) est une formation pluridisciplinaire qui offre un socle large de compétences nécessaires pour exercer des métiers du secteur tertiaire, accessibles presque systématiquement après une poursuite d'études. Au-delà des principales disciplines enseignées (droit, économie, gestion, sociologie et sciences politiques), elle intègre des enseignements transversaux (langues, statistiques, informatique).

Cette mention de licence s'inscrit avec cohérence dans l'offre de formation de l'UDL. Les parcours proposés sont au nombre de cinq : *Administration générale et territoriale*, *Administration du secteur sanitaire et social*, *Ressources humaines*, *Enseignement*, *Économie et droit de l'entreprise*.

Tout au long de la formation, l'étudiant acquiert des compétences additionnelles en langues et en informatique. La structure de la mention s'organise sur les trois années avec une progressivité dans les spécialisations proposées.

Cette mention de licence permet aux étudiants de poursuivre leurs études dans de nombreux masters. Même si la grande majorité des diplômés continuent en master, la formation peut également permettre, dans une certaine mesure, une insertion professionnelle immédiatement après la licence.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique est globalement bien construit. Outre la possibilité pour les étudiants de pouvoir choisir cinq parcours différents, on note une unité d'enseignement (UE) d'ouverture sur l'ensemble de la licence à chaque semestre ainsi que des enseignements en langues et en informatique permettant d'acquérir des compétences additionnelles. La question qui se pose est de savoir si ces compétences font vraiment l'objet d'une appropriation par les étudiants au regard du côté quelque peu encyclopédique de la formation. Si les étudiants sont consultés une fois par semestre et si un conseil de perfectionnement recueille les souhaits des uns et des autres, on ignore ce qu'il advient de ces évaluations, notamment quand elles sont défavorables.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont une véritable préoccupation des responsables de la licence. Les points forts sont notamment le tutorat d'accompagnement et l'enseignement de méthodologie du travail universitaire. En revanche, l'encouragement à la mobilité (nationale et internationale) et l'adaptation des enseignements à des stagiaires de formation continue pourraient être renforcés.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études passent par une aide à l'élaboration du projet personnel et professionnel (PPP) tout au long de la licence. La grande majorité des diplômés continuent leurs études en master. La connaissance du devenir des sortants non diplômés mériterait un meilleur traitement. Enfin, la formation continue par apprentissage ou en alternance pourrait être davantage développée.

Le pilotage de la formation est globalement satisfaisant. Si l'équipe pédagogique apparaît solide (23 enseignants), un certain sous-encadrement administratif semble perceptible pour gérer une formation qui gagnerait à s'ouvrir davantage sur l'extérieur. Le nombre d'intervenants extérieurs (surtout à Metz) demeure faible. Le dispositif de valorisation de la licence AES reste classique (forums de lycéens et d'étudiants) et pourrait être davantage orienté vers les administrations et entreprises.

La licence AES de l'UDL est au premier abord une formation de qualité. Tout son problème réside dans l'adéquation incertaine entre les objectifs ambitieux qu'elle poursuit et son public étudiant. Les forts taux d'échec sont peut-être révélateurs de cette concordance problématique.

- Points forts :

- Une structuration cohérente de la formation qui permet d'acquérir une solide culture générale en droit, en économie et en gestion.
- Les cinq parcours de formation bien différenciés.
- L'acquisition de compétences transversales.

- Points faibles :

- Des taux de réussites faibles.
- Une mobilité des étudiants insuffisante.
- Une appropriation incertaine des évaluations.
- Des intervenants extérieurs en nombre limité, surtout à Metz.
- Un manque d'ouverture à la formation continue.

Recommandations pour l'établissement

La principale recommandation réside dans l'amélioration du taux de réussite des étudiants qui reste trop faible. Dans ce cadre, il serait intéressant d'améliorer le suivi des étudiants, notamment de ceux qui ne sont pas diplômés. L'établissement pourrait également envisager de développer davantage la formation continue pour cette licence susceptible d'intéresser des personnes en reconversion. Enfin, la mobilité des étudiants pourrait être davantage encouragée.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)

<u>METZ</u>	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	304	239	242	291	273
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	144	119	126	166	161
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	125	172	111	126	164
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	10 %	28	28	13	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	13 %	17	5	7	10
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	27 %	33	39	34	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	15 %	15	15	12	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	47 %	61	57	39	
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)	9 %	11	12	13	
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	90 %	88	93	73	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)	13 %	12	4		
			L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)			500	500	500
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle			17.8	20.4	21.6
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention			10	6	11
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs			636	322	640
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs			36	78	150



Indicateurs licence AES-Nancy

	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre d'inscrits en Licence 1ère année	309	303	319	326	318
Nombre d'inscrits en Licence 2ème année	228	177	147	198	211
Nombre d'inscrits en Licence 3ème année	179	174	162	125	161

	2006	2007	2008	2009
Nombre d'inscrits en L2	228	177	147	198
Nombre d'inscrits sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	10	8	7	13
Taux d'inscrits sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	4,39 %	4,52 %	4,76 %	6,57 %

	2006	2007	2008	2009
Nombre d'inscrits en L3	179	174	162	125
Nombre d'inscrits entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	19	35	34	18
Taux d'inscrits entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	10,61 %	20,11 %	20,99 %	14,40 %

	2006	2007	2008	2009
Taux de réussite en L1	48,17 %	41,26 %	58,15 %	50,00 %
Taux d'absentéisme en L1	37,58 %	31,33 %	28,84 %	29,63 %

	2006	2007	2008	2009
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	84,03 %	82,14 %	74,58 %	88,54 %
Taux d'insertion professionnelle	100,00 %	66,67 %	60,00 %	83,33 %

	2006	2007	2008	2009
Année de l'inscription en L1	2004	2005	2006	2007
Nombre de néobacheliers	305	237	185	203
Nombre de néobacheliers ayant obtenu une licence en 3 ans	68	60	40	47
Taux de réussite en 3 ans	22,30 %	25,32 %	21,62 %	23,15 %

	2006	2007	2008	2009
Année de l'inscription en L1	2002	2003	2004	2005
Nombre de néobacheliers	274	261	305	237
Nombre de néobacheliers ayant obtenu une licence en 5 ans	nd	101	107	88
Taux de réussite en 5 ans	nd	38,70 %	35,08 %	37,13 %



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Administration économique et sociale

Domaine : Droit, économie et gestion

Demande n° S3LI130004649

Accusons la bonne réception de l'évaluation de notre diplôme. Sans la remettre en cause, nous tenons à souligner quelques éléments de fond qui ont retenu notre attention.

1. Appréciation globale.

Si la mention est bien présentée en tant que « formation pluridisciplinaire qui offre un socle large de compétences nécessaires pour exercer des métiers du secteur tertiaire, accessibles presque systématiquement après une poursuite d'études » et que « le projet pédagogique est bien construit », son appréciation globale laisse un peu à désirer dans la mesure où il est fait mention de son « côté quelque peu encyclopédique » sans que ces termes soient expliqués dans leur entendement. Ce qui soulève notre étonnement, c'est que la pluridisciplinarité que nous revendiquons, affichons et pratiquons (droit, économie, gestion, sociologie et sciences politiques), semble devenir un problème pour l'évaluateur. Pourtant, au dire même de l'évaluation, la mention, « s'inscrit avec cohérence dans l'offre de formation de l'UDL », que la « progressivité du diplôme est bien marquée avec ses cinq parcours bien identifiés, et la poursuite d'études vers les masters, voire une insertion professionnelle via les licences professionnelles présentés ».

Nous rappelons, comme indiqué dans le **dossier en page 4**, qu'en L1 il n'y a pas d'option au semestre 1 mais qu'une option y est prévue au semestre 2 ; qu'en L2 semestre 4 il y a un choix d'une UE préfigurant les parcours de L3 ceci permet de clairement identifier nos cinq parcours.

L'évaluation souligne le caractère encyclopédique de la mention, certainement en faisant référence à la page 7 du dossier où sont indiqués tous les cours de droit, d'économie, de gestion, de sociologie et de sciences politiques dispensés dans la formation sans différenciation de parcours. Mais cette liste exhaustive est bien entendu plus large que les cours réellement suivis par l'étudiant, dans la mesure où celui-ci construira son projet progressivement en choisissant ses options et son parcours.

2. Encouragement à la mobilité internationale

Comme souligné dans le **dossier page 15**, pour la période du prochain contrat quinquennal, la priorité de la licence AES en matière internationale est le développement de partenariats ciblés en direction de certains pays (Amérique du Nord, Amérique du Sud, Asie). La visibilité internationale de l'UDL devra favoriser des nouveaux partenariats offrant ainsi un choix plus large à nos étudiants.

Par ailleurs, il est important de souligner la spécificité de la population estudiantine lorraine, qui pour la majeure partie est soit bénéficiaire d'une bourse d'études, soit travailleur. Ces difficultés financières sont effectivement un frein à la mobilité internationale.

3. Appropriation incertaine de l'évaluation

Le dossier présente ce point de **manière succincte page 15**. En réalité, comme nous l'avions mentionné dans la **fiche d'auto-évaluation (item 9)**, depuis quelques années, les étudiants de la licence AES sont régulièrement (1 fois par semestre) consultés pour évaluer une partie des enseignements. Il y a un Conseil de Perfectionnement qui se tient à la fin de chaque semestre réunissant les parties prenantes du diplôme. Au terme de celui-ci des solutions sont préconisées soit au niveau interne, soit au niveau de l'établissement. La critique habituelle des étudiants d'AES est le manque de locaux qui empêche le dédoublement de la promotion de L1. La réponse à ce problème récurrent dépasse le seul niveau de la mention. Pour le reste, ce conseil de perfectionnement a permis, à titre d'exemple, d'aménager les horaires d'ouverture de la scolarité, la désignation des délégués par promotion, la distribution du livret d'accueil en début d'année pour chaque promotion.

Par ailleurs, comme indiqué également dans la **fiche d'auto-évaluation (item 9)**, la licence AES s'est engagée dans un **processus de certification Qualicert-Equis** notamment dans le cadre du réseau des IAE.

4. Taux de réussite faible

Comme le souligne l'évaluation, « les dispositifs d'aide à la réussite sont une véritable préoccupation des responsables de la licence. Les point forts sont notamment le tutorat d'accompagnement et l'enseignement de méthodologie de travail universitaire ». L'ensemble de ce dispositif est détaillé dans le dossier (**page 22**).

S'agissant du taux de réussite en L1, le mode de calcul n'est pas le même à Nancy et à Metz, d'où ces différences très importantes. A l'ex université Nancy2, le taux de réussite prend uniquement en compte les étudiants ayant participé aux examens, tandis qu'à l'ancienne université Paul Verlaine de Metz, il est calculé sur la base des inscrits à l'année. De même, le taux d'insertion professionnelle est calculé différemment sur les deux sites : à Nancy, ne sont pris en compte que les étudiants cessant leurs études, tandis qu'à Metz, le nombre de personnes s'insérant est rapporté à l'ensemble des étudiants (y compris ceux qui poursuivent leurs études en master). C'est ainsi qu'à la **page 28 du dossier**, il est fait référence à ce taux de réussite qui oscille, à Metz, entre 40 et 50% en L1, lorsqu'il est uniquement tenu compte des étudiants présents aux examens.

5. Intervenants extérieurs

Le dossier tel que présenté indique que 21% des enseignements sont assurés par les professionnels. De plus à Metz, pour 2010-2011, il y a 150 heures d'enseignement en L3 qui sont assurées par les intervenants professionnels extérieurs (Cfr. **tableau p.27 du dossier**). Par ailleurs l'offre commune (lorraine) de la mention nous permettra certainement d'améliorer ce pourcentage par un plus grand réseau.